



# RAPPORT D'ACTIVITE 2018

---

*« Une équipe mobilisée, des élus impliqués,  
tournés vers un objectif majeur :  
l'amélioration de l'attractivité du territoire. »*

*Serge Cailly,  
Président de la Communauté de Communes  
des Collines du Perche Normand*

---

Collines du  
Perche Normand  
Communauté de Communes



## SOMMAIRE

### 4/ Le territoire et l'Institution

### 5/ Le personnel

### 6/ Les finances

### 7-11/ Les services à la population

La santé  
La MSAP  
L'agence postale  
Les aides aux associations  
Le transport à la demande  
Les écoles

### 12-15/ Culture - Jeunesse - Vie sociale

Les accueils de loisirs  
Les bibliothèques – Médiathèques – Ludothèques  
La musique

### 16-17/ Les équipements sportifs

Les équipements sportifs  
Les piscines

### 18-19/ Petite Enfance

Le Multi-Accueil  
Le RAMPE  
Le LAEP

### 20-27/ Développement économique-Numérique

Le développement économique  
Les zones d'activités  
Le Tiers Lieu « L'élabo »

### 28-29/ Aménagement - Environnement - Voirie

L'urbanisme  
La voirie  
Les déchetteries et les ordures ménagères  
Le SPANC

### 30-31/ Attractivité du territoire

Le tourisme  
La communication

### 32/ Coordonnées

Communauté de Communes  
des Collines du Perche  
Normand  
3 rue de la Cidrie  
Le Theil-sur-Huisne  
61260 Val-au-Perche  
Tél : 02 37 49 63 51



## INTRODUCTION

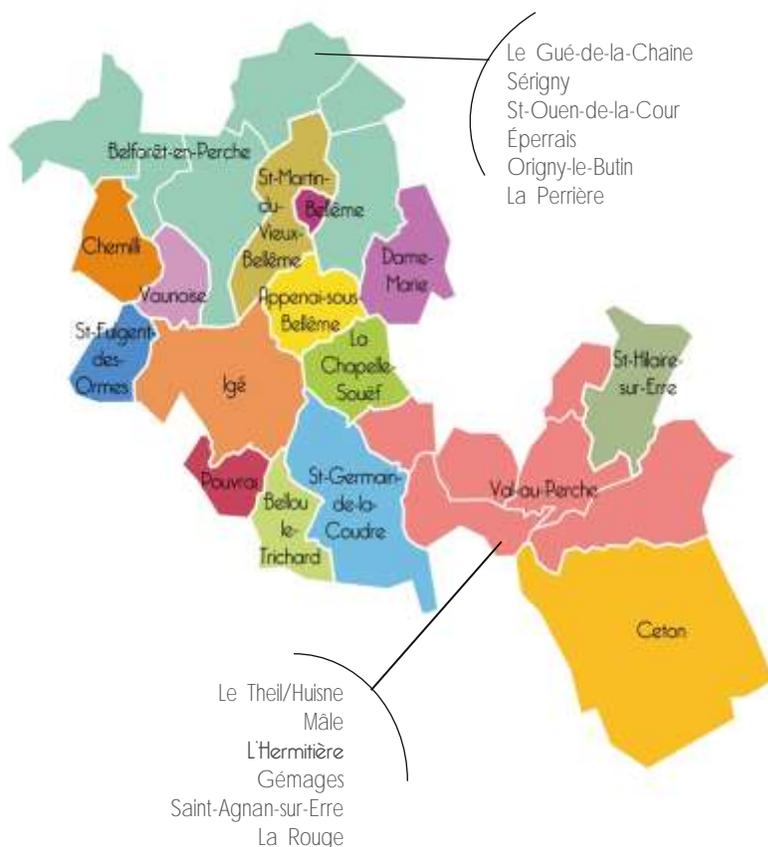
Le présent rapport d'activité 2018 retrace de façon synthétique et complète l'ensemble des actions de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand et de ses différents services pour la période de janvier à décembre 2018.

Ce rapport est l'occasion de rappeler que les décisions prises et les actions réalisées étaient inscrites dans un véritable projet de développement du territoire et d'amélioration de notre cadre de vie proposé au Conseil Communautaire lors de la fusion de nos deux Communautés de Communes historiques du Pays Bellêmois et de Val d'Huisne en janvier 2017.

**Les différentes réalisations développées dans ce rapport ont été mises en œuvre par les élus et les équipes administratives que je tiens tout particulièrement à remercier.**

En application de la loi Chevènement du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le rapport d'activité répond à l'obligation légale prévue par l'article L.5211-39 du CGCT qui pose que le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse annuellement, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement de l'année précédente.

# Le territoire et l'Institution



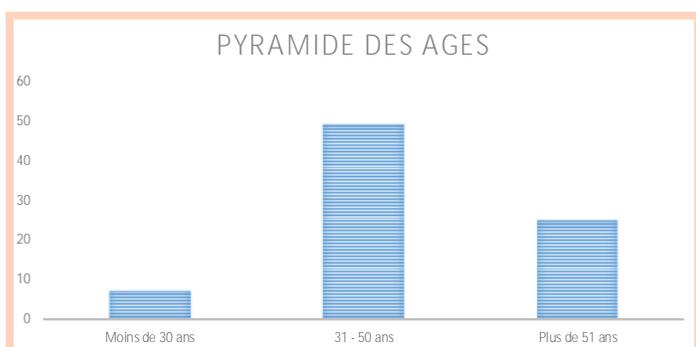
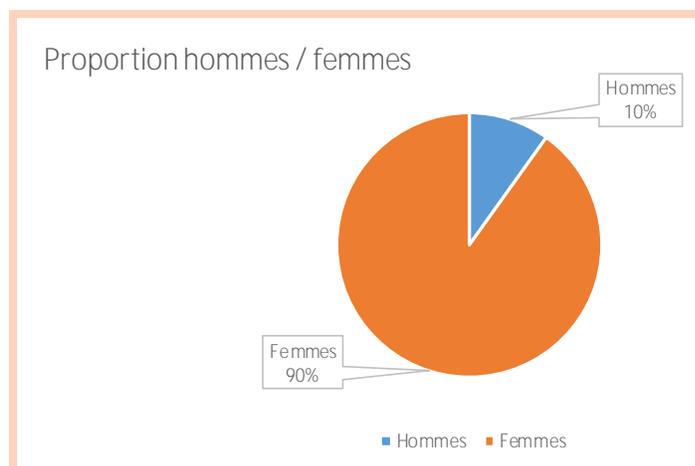
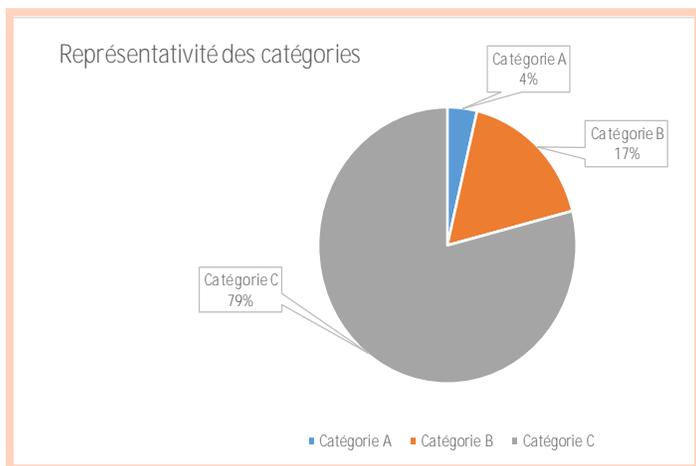
## Les élus

Commune	Habitants	Nb de sièges
Val-aux-Perche	3 716	11
Ceton	1 792	5
Belforêt-en-Perche	1 672	7
Bellême	1 515	4
St-Germain-de-la-Coudre	762	2
Igé	647	2
St-Martin-du-Vieux-Bellême	585	1
St-Hilaire/Erre	528	1
Appenai-sous-Bellême	271	1
La Chapelle-Souëf	260	1
Bellou-le-Trichard	217	1
Chemilli	198	1
St-Fulgent-des-Ormes	165	1
Dame-Marie	154	1
Pouvrai	108	1
Vaunoise	100	1
<b>TOTAL</b>	<b>12 690</b>	<b>41</b>

## Les compétences

Compétences obligatoires	Compétences optionnelles	Compétences facultatives
Aménagement de l'espace et PLUi	Création, aménagement et entretien de la voirie	Assainissement non collectif
Développement économique et numérique	Construction, entretien, fonctionnement d'équipements d'intérêt communautaire	Contingent départemental d'incendie et de secours
Promotion du tourisme	Equipements d'enseignement préélémentaire et élémentaire	Santé
Aire d'accueil des gens du voyage	Action sociale d'intérêt communautaire	
Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés	Protection et mise en valeur de l'environnement	
	Maison des Services Au Public	
	Politique du logement et du cadre de vie	

## Le personnel



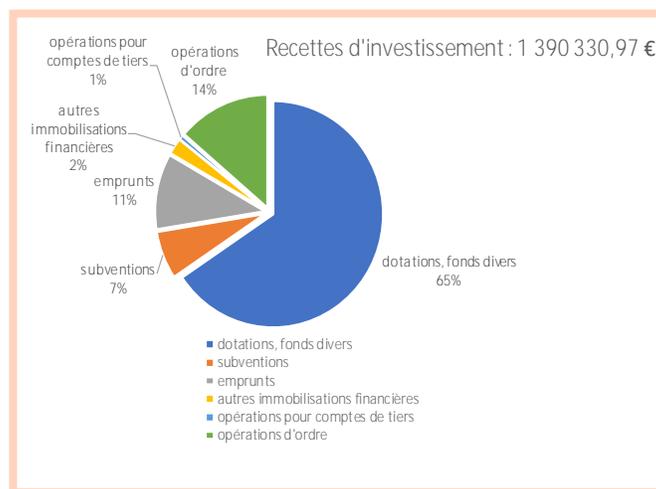
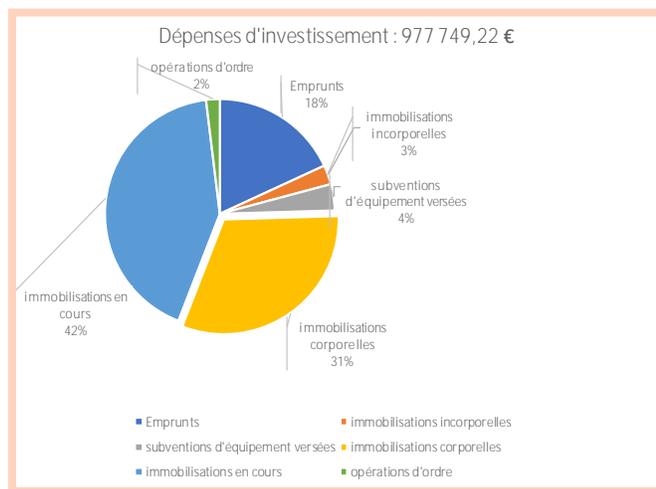
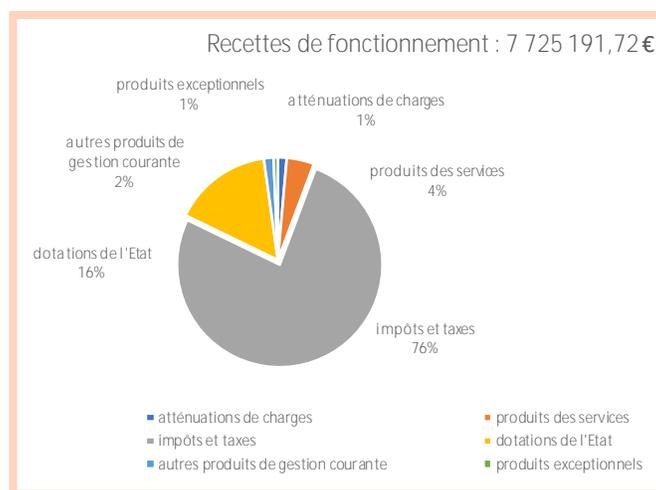
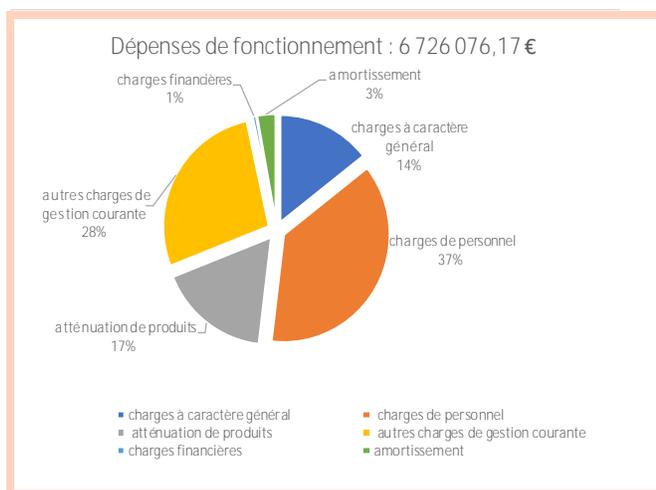
PERSONNEL ADMINISTRATIF	ETP
Accueil (dont service transport à la demande)	1
Achats-Marchés publics	0,5
SPANC	0,5
Comptabilité	1,5
Ressources humaines	0,80
Chargée de mission développement économique	1
Responsable scolaire - Enfance jeunesse	1
DGA, responsables pôles (administratif, équipements)	3
DGS	1
<b>Total administration générale</b>	<b>10,3 ETP</b>

NBRE D'EQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP) PAR SERVICE	
Scolaire et Périscolaire	32,29
Administration Générale	9,80
Multi-accueil	6,00
Piscines	4,00
Médiathèques - Ludothèques	4,00
Accueils de loisirs	3,70
Tourisme	2,00
Equipements	1,42
Environnement et OM	1,00
Maison de Services au Public	1,00
Numérique	1,00
Urbanisme	0,80
RAMPE et LAEP	0,63
Transport à la demande	0,50
Agence Postale Intercommunale	0,45
Communication	0,45
Voirie	0,20
<b>TOTAL</b>	<b>69,04</b>

# Les finances

Lors de la séance du 28 février 2019, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand a adopté le compte administratif 2018 faisant apparaître :

- un excédent de fonctionnement de **999 115,55 €**
- un résultat cumulé de **1 236 799,20 €**



- Endettement du budget général au 31 décembre 2018 : **1 636 414,43 €**
- Endettement des budgets annexes au 31 décembre 2018 : **2 430 516,90 €**

Fiscalité 2018	Taux	Subventions attribuées aux associations
Taxe d'habitation	9,92%	30 507 €
Taxe Foncière (Bâti)	7,54%	
Taxe Foncière (Non Bâti)	14,53%	
Cotisation Foncière des Entreprises	15,37%	

# Les Services à la Population



## La Santé

### Inauguration de la Maison médicale « Blanche de Castille »

Le 19 octobre 2018 s'est déroulée l'inauguration de la nouvelle Maison médicale « Blanche de Castille ». Située à Bellême, cette structure s'est intégrée dans un projet plus large de réhabilitation de bâtiment menée et financée par Orne Habitat avec le soutien du Conseil départemental.

Ainsi, 17 logements sociaux ont été réalisés, 4 studios type « foyer jeunes travailleurs », dont la gestion est assurée par l'association **ALTHEA** (gestion de plusieurs structures dans l'Orne). Au rez-de-chaussée, 9 cabinets médicaux de 15 à 30 m<sup>2</sup> ont été créés pour une surface totale de 400 m<sup>2</sup>. Ce projet avait été imaginé depuis de nombreuses années par les élus locaux, conscients des enjeux liés au problème de démographie médicale sur le territoire, notamment des médecins généralistes.

La structure prévoit d'accueillir à terme quatre médecins généralistes et des professions paramédicales. L'objectif est de créer une synergie entre les professionnels et de permettre à la population d'accéder à différents professionnels médicaux.



## PROJET PSLA Pôle de Santé Libéral Ambulatoire

Initié par les élus de l'ex-Communauté de Communes du Val d'Huisne, le projet de Pôle de santé multisites pluridisciplinaire a été lancé en 2017, avec la réalisation des études techniques et la concertation des professionnels de santé.

Ce projet a été conçu sur le « territoire de santé » défini par l'ARS et comprend un site principal et trois satellites :

- Val-au-Perche (Le Theil-sur-Huisne)  
**Site principal**
- Ceton
- Saint-Germain-de-la-Coudre
- Berd'huis

Au total, plus de 15 professionnels sont attendus sur les quatre sites.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet **ARCHITRIAD**.

Les travaux ont démarré en 2018. L'ouverture des différents sites est prévue au 1er semestre 2020.



Un agent vous accueille au 3 rue de la Cidrerie au Theil

## Les aides aux associations

La Communauté de Communes soutient les associations d'intérêt communautaire, conformément à ses statuts, soit à travers le versement de subventions annuelles, dont le montant est validé par la commission compétente, soit via la mise à disposition gratuite des équipements communautaires (gymnases, maison des associations, terrains de foot, etc.)

En 2018, le montant des subventions accordées était de 30 507 €.

## La Maison de Services Au Public

- La Maison de Services Au Public, située dans les locaux du siège de la Communauté de Communes à Val-au-Perche, fête ses deux ans d'existence. Ses missions sont l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives, l'utilisation des services en ligne des partenaires (« facilitation numérique ») et l'orientation au besoin vers les opérateurs.

**6** opérateurs sont partenaires de la MSAP :  
CAF, Pôle Emploi, MSA, CPAM, CARSAT et Mission Locale.

L'activité de la MSAP est croissante depuis son ouverture :

**379** visites annuelles en 2018, contre 212 visites en 2017.

- Les 9, 10 et 12 octobre 2018, la MSAP a organisé ses portes ouvertes, dans le cadre de la semaine nationale des MSAP : une vingtaine de personnes est venue assister aux ateliers proposés sur l'aide aux familles, préparer sa retraite ou encore l'accès aux nouvelles technologies.
- La MSAP est ouverte 25 h par semaine, du mardi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30.



L'agence est ouverte du mardi au samedi de 9h15 à 12h15, soit 15h par semaine.

Située à Saint-Germain-de-la-Coudre, son activité est le retrait et le dépôt de fonds, de colis, mais aussi le retrait et l'envoi de recommandés, la vente de timbres et d'enveloppes et la possibilité d'effectuer différentes opérations bancaires particulières.

L'agence a connu une augmentation concernant les différents services, notamment :

- Le nombre de dépôt d'objets est passé de 313 en 2017 à 669 en 2018.
- Le nombre de retrait d'objets est passé de 155 en 2017 à 359 en 2018.

Les ventes d'affranchissement ont augmenté de 117 %.

Dépenses			Recettes		
	Réalisé 2017	Réalisé 2018		Réalisé 2017	Réalisé 2018
Frais de fonctionnement	608 €	614 €	Rembts sur rémunération	4 440 €	8 516 €
Personnel	28 896 €	31 355 €	Dotations, Subventions	17 983 €	7 594 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>29 504 €</b>	<b>31 969 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>22 423 €</b>	<b>16 110 €</b>

## Le transport à la demande

En juin 2018, selon l'orientation de la commission référente, le service de transport à la demande a été harmonisé sur les deux territoires des ex-Communautés de Communes.

L'objectif est de favoriser la mobilité et de rompre l'isolement des administrés en permettant un accès aux services (accueils de loisirs, espace public numérique, Relais assistantes Maternelles, etc.), mais également aux marchés locaux, aux établissements médicaux et aux gares SNCF.

Les déplacements à l'intérieur du territoire de la Communauté de Communes sont possibles tous les après-midis en semaine ; de même que les déplacements vers des destinations extérieures, comme Nogent, Le Mans ou Alençon.

La volonté de la Communauté de Communes est d'offrir aux habitants un service à des tarifs accessibles. Un marché avec des transporteurs locaux a été signé pour une période de trois ans, selon un barème de tarifs établi.

La Communauté de Communes prend alors en charge environ les deux tiers du coût des trajets auprès du transporteur, avec le soutien financier de la région Normandie ; reste à charge de l'usager environ 1/3 du tarif de la course.

Trois sociétés de taxis assurent le service sur deux zones définies :

- Taxi Ségur,
- Taxi Ceton,
- Transports bellémois.

**4 160** déplacements ont été réalisés dans le cadre du service de transport à la demande.

Les motifs d'utilisation sont principalement les déplacements vers :

- les marchés locaux (27 %),
- les déplacements intercommunaux (25 %),
- les rendez-vous médicaux (13 %).

**359** usagers différents utilisent le service.

La commune nouvelle de Perche-en-Nocé bénéficie de ce service grâce à une convention conclue avec la CdC qui étend le service. La commune rembourse annuellement le coût des trajets réellement effectués.

### Provenance des 359 usagers du TAD

Bellême	81
Ceton	37
Le Gué-de-la-Chaîne	28
Le Theil	23
St-Germain-de-la-Coudre	22
Sérigny	20
Nocé	19
Igé	19
St-Martin-du-Vieux-Bellême	18
La Perrière	12
Mâle	10
Appenai-sous-Bellême	9
Colonard-Corubert	9
St-Fulgent-des-Ormes	9
La Chapelle-Souëf	8
La Rouge	6
Dame Marie	6
Chemili	5
St-Agnan-sur-Erre	4
Bellou-le-Trichard	3
Pouvrai	2
St-Jean-la-Forêt	2
Vaunoise	2
Eperrais	2
Préaux-du-Perche	1
St-Ouen-de-la-Cour	1
Gémages	0

Dépenses	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Recettes	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Frais de fonctionnement	56 013 €	60 389 €	Redevances (régies + usagers)	13 880 €	16 749 €
			Subventions et participations	16 000 €	16 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>56 013 €</b>	<b>60 389 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>29 880 €</b>	<b>32 749 €</b>



## Les Écoles publiques des Collines du Perche Normand

**771** élèves à la rentrée 2018 dans :

**9** écoles primaires publiques du territoire.

**42** agents affectés dans les écoles et les services périscolaires.

### Maintien des rythmes scolaires

En novembre 2017, une enquête a été réalisée à l'échelle de la CdC auprès des familles, des enseignants et des agents territoriaux présents dans les écoles : 96 % des familles du territoire s'estimaient satisfaites du fait que leurs enfants aient accès aux Temps d'Activités Périscolaires.

Parmi les enfants scolarisés dans les écoles publiques donnant accès aux Temps d'Activités Périscolaires, plus de **90%** des élèves y participent.

Le Conseil a donc fait le choix de maintenir ces temps, dans une démarche qualitative, avec une enveloppe spécifique consacrée à la rémunération d'intervenants extérieurs professionnels diversifiés.

La CdC fait aussi appel à ses agents territoriaux qui proposent des activités et trois coordinateurs se partagent l'organisation par secteur géographique.

En 2018, les enfants du territoire ont eu accès à une quarantaine d'activités différentes dont : musique, atelier canin, langue des signes, italien, russe, anglais, couture, arts plastiques, mime, dessin, etc.

À l'exception de l'école « Les Cormiers » à Saint-Germain de-la-Coudre, qui est revenue à la semaine scolaire de 4 jours, les écoles se sont maintenues sur une semaine de 4,5 jours avec l'organisation de TAP.

### Nouvelles modalités des garderies

Les services de garderie ont été harmonisés sur l'ensemble du territoire : un tarif unique de 1 € a été fixé à chaque garderie le matin et le soir.

### Etude des sites scolaires

En 2018, le Conseil a validé le lancement d'une étude technique ayant pour objectif d'établir un diagnostic de l'ensemble des bâtiments scolaires et de réaliser une pré-étude technique et chiffrée de la réhabilitation des sites de Bellême et du Theil-sur-Huisne.

Cette étude a été réalisée par le cabinet Architriad.





Ecoles élémentaires, primaires et collèges



## UN NOUVEAU NOM POUR L'ÉCOLE DU THEIL

L'école du Theil-sur-Huisne a un nouveau nom : André Barbet. Elle a été inaugurée en 2018 à la suite d'un discours prononcé par Jacques Käser.

## Investissements 2018

En 2018, un budget d'investissement de 100 000 € a été consacré aux investissements dans les écoles, notamment pour l'informatisation des écoles et la fourniture de « Tableaux Interactifs » et de tablettes tactiles. L'objectif étant de doter chaque classe de ces outils innovants, recommandés par les services de l'Education nationale. 7 tableaux interactifs (VPI) ont été installés et 16 tablettes acquises pour les écoles du territoire. L'objectif est d'équiper toutes les classes d'ici 2019.

La Communauté de Communes a également bénéficié d'un financement pour l'achat de matériel de pointe (robotique, drones, etc.) via le programme « ENIR » Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité : 14 000 € ont été alloués, financés à 50 % par l'Etat.

Des travaux de sécurisation ont également été menés pour la sécurisation des sites avec l'installation de vidéo-portiers dans chaque site scolaire.

Une enveloppe normée, harmonisée pour l'ensemble des écoles et calculée au nombre d'élèves scolarisés en maternelle et en élémentaire est accordée aux écoles pour les achats de fournitures pédagogiques, les sorties et les projets. Cette enveloppe représente 58 000 €, répartie sur les 9 écoles.



Dépenses	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Frais de fonctionnement des écoles	242 423 €	341 542 €
Personnel scolaire	472 389 €	1 004 454 €
Frais scolarisation à l'extérieur	45 583 €	35 841 €
Contribution Ecole privée St-Michel	27 033 €	22 431 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>787 229 €</b>	<b>1 404 268 €</b>

Recettes	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Rôt sur rémunérations	34 450 €	24 917 €
Scolarisation élèves extérieurs	6 581 €	4 077 €
Rôt MAD Cantine	29 405 €	89 817 €
Gardiennes périscolaires	6 143 €	27 836 €
Attribution de compensation	332 701 €	719 005 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>409 280 €</b>	<b>865 652 €</b>

# Culture – Jeunesse – Vie sociale

## ACCUEILS LE MERCREDI

En juin 2018, une enquête a confirmé la nécessité d'un accueil de loisirs à Ceton et à Saint-Hilaire-sur-erre, ainsi qu'un besoin d'accueil de loisirs pour les enfants scolarisés au Theil-sur-Huisne et à Saint-Germain-de-la-Coudre.

Depuis septembre 2018, les enfants scolarisés à l'école du Theil peuvent être accueillis à Ceton, après le repas pris à l'école : le transport est assuré gratuitement par la CdC.

Les familles sont au rendez-vous avec une vingtaine d'enfants de l'école du Theil-sur-Huisne accueillis le mercredi à Ceton.

Le succès est tel que la CdC a dû recruter un nouvel animateur. 32 enfants étaient accueillis sur ce site.



Accueil de loisirs du Theil-sur-Huisne

## ACCUEILS DE LOISIRS DES 3-12 ANS

Des accueils de loisirs sont organisés sur l'ensemble du territoire pendant les petites et grandes vacances et les mercredis, sur plusieurs sites. Trois sites sont gérés en régie directe par la Communauté de Communes : au Theil-sur-Huisne (locaux de l'école publique), à Ceton et St-Germain-de-la-Coudre. Le site de Bellême est géré par l'Association Familles rurales.

Sur les sites gérés par la Communauté de Communes, en 2018 :

**140** enfants ont été accueillis dans les différents centres,

**68** jours d'ouverture sur l'année dans les différents centres.

De nombreuses activités ont été proposées : loisirs créatifs, atelier bricolage, jeux de société, grands jeux, sorties Papéa, Tepacap, labyrinthe, zoo, piscine. Des sorties dans les autres services de la Communauté de Communes ont également été organisées : piscines de Bellême et Ceton, médiathèque, ludothèque. Une journée inter-centres a eu lieu sur le thème des Olympiades le 24 juillet. Un mini camp a été organisé durant l'été à la Ferté-Macé, sur le thème des sports nautiques, pour les 3/12 ans et les ados. Dix enfants de moins de 12 ans ont participé, ainsi que neuf ados.

La participation financière demandée aux familles varie en fonction de leur niveau d'imposition



L'association Familles Rurales organise sur le site de la Maison des Associations à Sérigny (Belforêt-en-Perche) un accueil de loisirs ouvert aux petites et grandes vacances (hors vacances de Noël).

**20 212** heures d'accueil ont été réalisées en 2018.

Deux mini camps, sportif et poney, ont accueilli 30 enfants.

La Communauté de Communes soutient ces accueils par le biais d'une subvention annuelle d'un montant de 12 000 € pour l'année 2018.

## ACCUEILS DE LOISIRS ADOS 12-17 ANS

Depuis 2013, la CdC du Val d'Huisne dispose d'un espace jeunesse, à destination des adolescents de 12 à 17 ans. Dans cet espace, un animateur accueille les ados durant les petites et grandes vacances. A partir de janvier, un accueil sera également proposé le mercredi en période scolaire. La fréquentation de l'accueil ados a été de 9 à 35 jeunes présents aux petites et grandes vacances, sur 49 jours d'ouverture en 2018.

**525** heures d'accueil ont été proposées (septembre à décembre 2019).

Différentes activités et sorties ont été proposées : escape game, soirées à thème, piscine, laser-game, sorties Tepacap, ski nautique, paint-ball, etc. L'inscription est de 10 € par an, plus une participation de 10 € pour les activités nécessitant un transport et 2 € dans le cas de la présence d'un intervenant extérieur.

## OUVERTURE D'UN ACCUEIL ADO À BELLÊME

En janvier 2019, le territoire sera doté d'un nouvel accueil à la Maison des Associations de Sérigny. Les jeunes seront accueillis par une animatrice dédiée les mercredis et durant les petites et grandes vacances.

Dépenses	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Fonctionnement	35 115 €	60 116 €
Subvention-Familles rurales	10 325 €	12 000 €
Personnel	342 207 €	159 010 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>487 647 €</b>	<b>231 125 €</b>

Recettes	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Subvention CAF et aide aux loisirs	65 116 €	69 305 €
Rembts sur rémunération	2 854 €	95 €
Redevances des familles (régie)	35 420 €	33 709 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>103 390 €</b>	<b>103 109 €</b>



## ACCUEILS LE MERCREDI (SUITE)

A Saint-Germain-de-la-Coudre, dans les locaux de l'école maternelle, un nouvel accueil a vu le jour en septembre 2018 : les enfants sont accueillis toute la journée, selon les besoins des familles. 15 enfants ont fréquenté cet accueil.

La Communauté de Communes organise un accueil de loisirs à La Rouge à la Maison des Associations. 25 enfants accueillis de septembre à décembre.

## 105 enfants accueillis le mercredi

A Belforêt-en-Perche, l'association Familles Rurales propose un accueil situé à la Maison des Associations de Sérigny. 22 enfants sont accueillis en moyenne les mercredis.

L'association Foyer Rural de Saint-Hilaire-sur-erre/Saint-Agnan-sur-erre gère l'accueil de loisirs au Foyer rural de Saint-Hilaire-sur-erre. 9 enfants sont accueillis en moyenne tous les mercredis.

La Communauté de Communes a subventionné l'association pour l'organisation de cet accueil à hauteur de 3 502 € en 2018.



Val-au-Perche	
Lundi	15h-18h
Mardi	15h-18h
Mercredi	10h-12h30 14h-18h30
Vendredi	15h-18h
Samedi	10h-12h30 14h-17h



Bellême	
Mardi	15h-18h
Mercredi	15h-18h
Jeudi	10h-12h30 15h-18h
Vendredi	15h-18h
Samedi	10h-12h30



Atelier avec un artiste à la médiathèque

## BIBLIOTHÈQUES – MÉDIATHÈQUES

**2** médiathèques sont implantées sur le territoire sur les communes de Bellême et de Val-au-Perche.

En 2018, suite à la fusion des Communautés de Communes, **les deux structures ont été mises en réseau**, dans l'objectif d'harmoniser l'offre sur le territoire.

Les horaires d'ouverture au public ont été étoffés, notamment pour répondre au plus près aux demandes. La médiathèque de Val-au-Perche est ouverte au public 21h30 par semaine, du lundi au samedi, et le site de Bellême 17 heures, du lundi au samedi.

En 2018, le nombre d'abonnés actifs était de :

**572** sur Val-au-Perche,  
**260** sur Bellême.

**33 182** prêts comptabilisés pour 2018, contre 28 272 prêts en 2017.

Il est prêté au maximum 10 documents pour une durée d'un mois (6 livres et 4 supports multimédias).

La cotisation a été harmonisée et fixée à 10 € annuels pour un abonnement adulte pour les deux sites et la gratuité a été instaurée pour les moins de 18 ans.

Les bibliothécaires ont réalisé 74 accueils de groupes (classes, associations, centres de loisirs) pour des lectures, kamishibaï, tapis de lecture, recherches documentaires, ateliers de découverte de la médiathèque et jeux à la ludothèque.



Après-midi jeux à Blanche de Castille

La médiathèque propose des animations mensuelles pour le Relais d'assistantes maternelles et la crèche ; et des animations ponctuelles pour les accueils de loisirs et le Lieu d'Accueil Enfants-Parents.

La Médiathèque située à Val-au-Perche a également organisé une vente de livres issus du désherbage, vendus à 0,50 €, 1 ou 2 € selon le type de document. Cet évènement sera déployé sur les deux sites dès 2019.

Dépenses	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Fonctionnement	33 306 €	46 907 €
Personnel	78 297 €	106 653 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>111 603 €</b>	<b>153 560 €</b>

Recettes	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Redevance des usagers	3 374 €	2 837 €
Produits exceptionnels	2 878 €	1 533 €
Attribution de compensation	19 075 €	38 150 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>25 426 €</b>	<b>42 520 €</b>

## LUDOTHÈQUE

La ludothèque située dans les locaux de la médiathèque du Theil-sur-Huisne est ouverte au public 7h par semaine. Le fonds est composé de 632 jeux disponibles à l'emprunt et d'un espace de jeux ouvert les mercredis et vendredis de 14h à 18h.

Une vitrine proposant des jeux est à disposition du public pendant l'intégralité des horaires d'ouverture de la médiathèque. La structure propose aux associations, écoles ou collectivités de la CdC de bénéficier d'un prêt de grands jeux pour des événements, par le biais d'une convention.

**1 753** jeux ont été prêtés pour **322** abonnés (augmentation de près de 7 % des emprunts).

A noter : 61,5 % des emprunteurs de la ludothèque ont moins de 15 ans. Le taux de rotation des jeux est de 80 %.

Dépenses	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Fonctionnement	1 392 €	1 046 €
Personnel	33 445 €	31 129 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>34 837 €</b>	<b>32 177 €</b>

Recettes	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Subvention CAF	1 969 €	3 235 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 969 €</b>	<b>3 235 €</b>

## OFFRE MUSICALE

Depuis la rentrée 2018, les ateliers musique du Perche Normand ont repris sous une forme plus étoffée, sous l'égide de l'association

### Unimusic.

L'objectif est d'offrir aux habitants du territoire des enseignements artistiques et des ateliers de découverte de qualité.

Les cours proposés :

- Guitares classiques et électriques
- Basse
- Piano/synthétiseur
- Accordéon
- Saxophone
- Chant
- Batterie

L'association propose aussi des cours d'ensemble (ateliers) : cours de groupe, éveil musical, ensemble de claviers, chant chorale, corporythme, pagode (instruments à cordes d'Amérique du sud), batucada (percussions latines), sans oublier l'enseignement du solfège (formation musicale).

La Communauté de Communes apporte son soutien financier à hauteur de **35 000 €**

à l'association Unimusic pour l'organisation de ces ateliers sur l'ensemble du territoire.

# Les équipements sportifs

## LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Communauté de Communes dispose de nombreux équipements sportifs, mis à disposition gratuitement des associations et des établissements scolaires (écoles et collèges).

- Gymnase et plateforme sportive de Bellême
- Gymnase de Val-au-Perche
- Terrains de foot de Bellême, du Gué-de-la-Chaîne (Belforêt-en-Perche)
- Terrains de foot et vestiaires d'Igé et de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême
- Terrain de pétanque couvert de Bellême
- Terrain de pétanque du Gué-de-la-Chaîne (Belforêt-en-Perche)
- Courts de tennis extérieurs de Bellême (sites de la piscine et du gymnase) et du Gué-de-la-Chaîne (Belforêt-en-Perche)
- Terbal de Bellême
- Piscines de Bellême et de Ceton
- Skate-parks de Val-au-Perche et de Bellême
- Maison des Associations de Belforêt-en-Perche, commune déléguée de Sérigny



Piscine de Ceton

## LES PISCINES INTERCOMMUNALES

### Piscine de Ceton – Ouverte de janvier à décembre

La fréquentation pendant l'ouverture au public a connu une légère baisse puisque **5 917** entrées ont été comptabilisées en 2018 contre 6 135 entrées en 2017.

Les différentes activités rencontrent pour certaines un succès croissant.

Le club de natation stabilise sa fréquentation avec **13** enfants.

- Les « bébés nageurs » enregistrent **1 257** entrées cette année.
- Les accueils de loisirs de la Communauté de Communes, mais également des centres extérieurs, fréquentent régulièrement la structure et comptabilisent 987 entrées en 2018.
- Le Relais Assistantes Maternelles a effectué 10 séances.
- La création de créneaux supplémentaires d'aquagym porte à 12 le nombre de séances par semaine en période scolaire. La fréquentation augmente : + 4 % par rapport à 2017, soit 5 498 entrées.
- L'espace balnéothérapie voit sa fréquentation augmenter, passant à 930 entrées en 2018 contre 895 en 2017.
- Le bassin est également loué par des intervenants extérieurs : EHPAD de Ceton, une sage-femme pour des cours spécifiques aux femmes enceintes et un ostéopathe.



**Piscine de Bellême**

Les enfants des écoles primaires et les 6èmes du collège du Theil-sur-Huisne bénéficient de séances de natation pendant le temps scolaire.

**750** entrées d'élèves du secondaire et **5 000** entrées d'élèves du primaire ont été prises en charge. La Communauté de Communes prend à sa charge le coût du transport.

**Piscine de Bellême – Saison estivale : Ouverte de juin à septembre**

La piscine de Bellême a connu un franc succès pour la saison 2018 en raison d'une météo favorable.

**9 617** tickets vendus, dont 3 273 adultes et 5 099 enfants, contre 5 587 adultes et enfants en 2017.

Un partenariat avec le camping de Bellême donne accès aux campeurs, pour lesquels nous comptabilisons 901 entrées en 2018.

Une structure gonflable est également installée pour la saison, dans le parc attenant au bassin, et une buvette-snack tenue par un prestataire extérieur propose rafraîchissements, glaces, bonbons.

Une enveloppe de 25 000 € a été investie pour les deux équipements de Ceton et Bellême, concernant des travaux de réparation des bassins (carrelages), l'achat de matériel (bâches...) et de matériel pédagogique.

**LES  
ÉQUIPEMENTS  
SPORTIFS  
TRAVAUX 2018  
RÉALISÉS**

**83 000 €** ont été consacrés à des travaux d'entretien et de réparation (réfection de vestiaires, création de points d'eau, changement de portes, de projecteurs, installation de stores, achat de matériel, etc.).



Piscines intercommunales	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Piscines intercommunales	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Piscine Ceton - Fonctionnement	89 983 €	110 564 €	Ceton - Régle	45 531 €	34 474 €
Piscine Ceton - Personnel	136 950 €	117 780 €	Bellême - Régle	8 106 €	13 650 €
Piscine Bellême - Fonctionnement	21 862 €	17 676 €	Locations (bassin, camping, buvette)		3 220 €
Piscine Bellême - Personnel	34 824 €	33 228 €	Remboursements personnel		2 647 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>273 317 €</b>	<b>299 248 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>54 637 €</b>	<b>53 991 €</b>



## LE RAMPE

Ouvert depuis 2006, le RAMPE (Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants) est un service de proximité et un lieu d'aide, d'écoute, d'information et d'échanges pour les assistantes maternelles, les parents employeurs, les gardes d'enfants à domicile ainsi que les candidates à l'agrément d'assistante maternelle.

**72** assistantes maternelles agréées, réparties sur les communes de la CdC, s'occupent de 127 enfants de moins de 3 ans sur le territoire.

Sur le RAMPE du Theil, les temps de rendez-vous et de permanence ont toujours lieu le jeudi et le vendredi de 14h à 19h, dans le bureau du relais.

Les ateliers d'éveil se poursuivent deux fois par semaine : le mardi matin et le vendredi matin. 19 assistantes maternelles y ont participé dans les locaux du RAMPE, à la Maison de la Petite Enfance.

L'activité piscine baby-gym (en moyenne 16 enfants et 7 assistantes maternelles), l'activité piscine à Ceton (en moyenne 8 enfants et 8 adultes), l'activité médiathèque-bibliothèque de Ceton (en moyenne 15 enfants et 6 assistantes maternelles) se déroulent réciproquement une fois par mois.

L'association Familles Rurales gère le service du RAMPE sur le territoire bellémois. Les 28 assistantes maternelles en activité peuvent bénéficier des services du relais ainsi que des animations proposées toute l'année (carnaval, construction de cabane, pique-nique, sortie à la ferme). La CdC a soutenu cette action par une subvention annuelle de 8 688 € en 2018.

## LE LAEP « RIBAMBELLE »

Ouvert depuis 2011, le Lieu d'Accueil Enfants Parents « Ribambelle » a pour objectifs de participer à l'éveil et à la socialisation du jeune enfant et de soutenir la parentalité par des temps d'écoute, d'échanges et d'aide entre parents et accueillants dans un cadre ludique et convivial.

Au Theil-sur-Huisne, le LAEP « Ribambelle » est ouvert le troisième mercredi de chaque mois de 15h à 17h (sauf pendant les vacances scolaires) et accueille les enfants âgés de 0 à 4 ans, accompagnés de leur parent ou d'un adulte responsable.

**10** familles et **16** enfants différents reçus chez Ribambelle en 2018.

Huit ouvertures, dont deux partenariats avec le RAMPE, pour une sortie au zoo de La Flèche en juin et pour la fête de Noël.

A Bellême, le LAEP est géré par l'association Familles Rurales.

**22** familles et **32** enfants ont fréquenté le lieu en 2018. La CdC a soutenu cette action par une subvention de 6 872 € en 2018.

Dépenses	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Fonctionnement	8 926 €	7 083 €
Subvention Familles rurales	15 749 €	15 563 €
Personnel	37 054 €	25 830 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>49 729 €</b>	<b>48 376 €</b>

Recettes	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Subventions et remboursements	30 338 €	30 141 €
Remboursements sur rémunérations du	1 004 €	0 €
Restitutions des familles (Nage)	0 €	0 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>31 342 €</b>	<b>30 141 €</b>



## ATELIERS D'ÉVEIL 2018 au RAMPE

Des animations telles que : jeux de transvasement et de construction, jeux d'eau, encastrements et jeux de logique, collage, coloriage et peinture mais aussi de l'éveil musical, atelier du goût, poterie, première séance de cinéma et également des temps festifs accueillant les parents tels que le carnaval, les anniversaires des enfants, une sortie au zoo de la Flèche et la fête de Noël ont été proposés.



## TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Le Premier ministre Édouard Philippe a dévoilé, lors du Conseil national de l'industrie du 22 novembre, les 124 territoires identifiés par la mission Territoires d'industrie qui bénéficieront d'un accompagnement de l'État.

L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention, qu'ils relèvent de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire.

Cette nouvelle approche repose sur plusieurs principes :

- un principe de ciblage visant plus spécifiquement à soutenir les entreprises sur chacun des territoires à forts enjeux industriels identifiés dans le cadre de cette initiative ;
- un principe de gestion, qui s'inscrit dans le cadre des compétences économiques des régions et des intercommunalités.

# Développement économique Numérique



Inauguration de l'Élabo

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

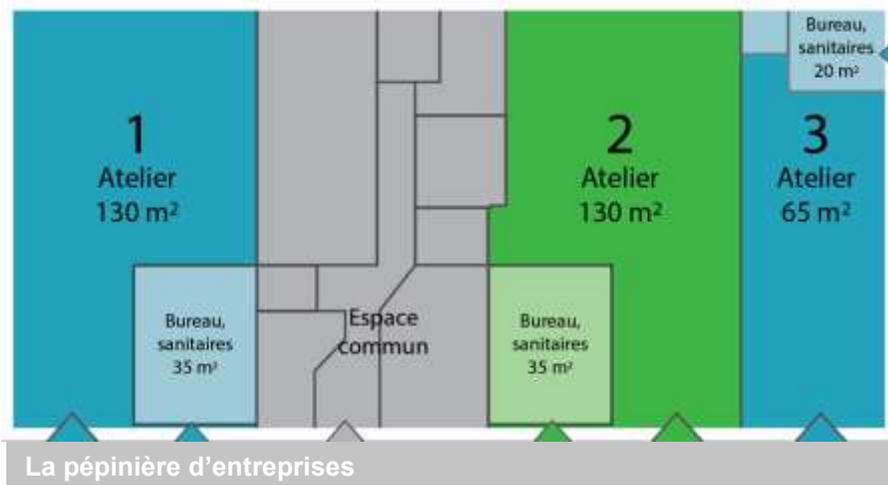
La stratégie de la Communauté de Communes pour le développement économique est basée sur 3 axes :

- **Axe 1** : Mieux connaître nos entreprises et les accompagner tout au long de leur vie.
- **Axe 2** : Accueillir de nouvelles entreprises afin de compléter nos zones d'activités.
- **Axe 3** : Faire du numérique notre priorité afin que nos entreprises puissent se développer sans limites en utilisant les nouvelles technologies.

En proposant toutes les étapes du parcours immobilier de la vie d'une entreprise :

**Coworking/Télétravail/fab Lab => Pépinière d'entreprises  
=> Bâtiment relais => Foncier**

La Communauté de Communes met tout en œuvre pour aider au développement des entreprises de son territoire et éviter l'évasion vers d'autres secteurs. Dans la continuité des actions précédemment débutées, 2018 a été riche en projets et en réalisations sur le plan du développement économique. Elle a vu se concrétiser les actions engagées.



## LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Au cœur du Parc d'Activités du Collège de Bellême, la pépinière d'entreprises a été créée pour accueillir sur le territoire des jeunes entreprises (de moins de 5 ans) en location.

Les forfaits mensuels sont attractifs et évolutifs pour se rapprocher progressivement des prix du marché.

Au sein de la pépinière d'entreprises :

- **Trois locaux** (cf plan ci-dessus) avec des ateliers d'une hauteur de 4 m, des bureaux-sanitaires, un accès par porte sectionnelle motorisée et un parking extérieur,
- **Des espaces communs** au sein du Tiers lieu Élabo (salle de réunion/cuisine équipée/imprimante / fab lab : imprimante 3D-scanner 3D – découpeuse laser ...),
- **Des cafés thématiques** (RH/communication/internet...).

En 2018, trois locataires occupaient les locaux :

- Atelier 1 : la société **CFP Pneu** entrée en 2017 (réparation et maintenance de véhicules).
- Atelier 2 : la société **Chez les Voisins** entrée en 2016 et sortie en avril 2018 (vente et objets de décoration).
- Atelier 3 : la société **Chez les Voisins** entrée en avril 2018 et sortie en décembre 2018.

La société **CIBEL** est ensuite entrée en décembre 2018.

Elle cherchait une location temporaire en urgence pour organiser son extension en stockant des machines. Il est entendu qu'une demande de location d'une entreprise de moins de 5 ans sera priorisée.

## TERRITOIRE INDUSTRIE (suite)

Les projets devront d'abord être proposés, construits et animés par les acteurs locaux : industriels, maires, présidents d'intercommunalités au service d'une approche « du bas vers le haut ». En décembre 2018, une première rencontre entre les CdC a permis de poser les jalonnements du travail initié en commun en 2019.

Le territoire d'industrie de la Vallée de l'Huisne regroupe 4 E.P.C.I. :

- la CdC de l'Huisne Sarthoise (Département de la Sarthe, Région Pays de la Loire),
- la CdC Cœur du Perche (Département de l'Orne, Région Normandie),
- la CdC des Collines du Perche Normand (Département de l'Orne, Région Normandie)
- la CdC du Perche (Département de l'Eure et Loir, Région Centre Val de Loire).

Au total, les 4 EPCI représentent

**83** communes,

**73 270** habitants et sont situées sur 3 départements et 3 régions différentes.

## BÂTIMENTS RELAIS

Le principe repose sur la location vente. La Communauté de Communes est maître d'ouvrage pour la construction d'un bâtiment destiné à une entreprise sélectionnée sur son potentiel de développement sur le territoire. L'entreprise rembourse ensuite le prêt contracté par la collectivité via ses loyers. A l'issue de cette période, elle peut acquérir son bâtiment.

La Communauté de Communes peut aussi construire un bâtiment relais dit « en blanc ». Il s'agit d'un bâtiment sans entreprise destinée mais dont les demandes précédentes et études des sollicitations ont révélé un besoin pour ce type de location.

Les projets menés en 2018 :

### ZONE DE LA CROIX VERTE :

- Bâtiment relais en blanc de 100 m<sup>2</sup>, livraison mars 2019.
- Bâtiment relais en blanc de 150 m<sup>2</sup>, livraison mars 2019.
- Bâtiment relais :
  - un bâtiment de 1 213 m<sup>2</sup> composé de surfaces, voirie, parking d'environ 2 218 m<sup>2</sup>
  - une plateforme de stockage d'environ 1 100 m<sup>2</sup>,
  - une réserve foncière de 1 300 m<sup>2</sup>.

Cet ensemble est destiné à l'entreprise **Planète Mat**, société de vente de matériaux écologiques.  
Livraison février 2019.

### ZONE DES BOULAIES :

- Bâtiment relais de 425 m<sup>2</sup> et une mezzanine de 75 m<sup>2</sup> destinés à l'entreprise **TVI Olivier SINEAU** réparation, maintenance et dépannage de véhicules lourds.  
Livrés en décembre 2018.



Zone d'activités de la Croix Verte

## LES ZONES D'ACTIVITÉS

La Communauté de Communes mène depuis sa création une politique active en faveur du développement économique et plus particulièrement sur la création d'emplois sur son territoire.

Soucieuse de préserver les emplois présents sur le territoire et d'accompagner les entreprises dans leurs parcours résidentiels pour éviter la fuite de ces entreprises en développement, la Communauté de Communes doit se doter de foncier économique disponible.

En 2018, les zones d'activités ont poursuivi leur développement de façon importante et visible avec le début de travaux et l'installation de nouvelles entreprises, sur les zones situées à Sérigny (Belforêt-en-Perche) et à Mâle (Val-au-Perche).

### Zone d'Activités de la Croix verte – Sérigny – Belforêt-en-Perche

La première tranche achevée en 2016 a permis l'installation de **5** entreprises :

- **Savoir Faire la Pierre d'Antan** (tailleur de pierre) en 2015,
- **L'Hermite Agri** (vente et réparation de matériel agricole John Deer) acquisition de parcelle en 2017 et finalisation du bâtiment en 2019,
- **St-Cyr Menuiserie** (menuiserie, fenêtre à l'ancienne) acquisition de parcelle en 2018 et finalisation du bâtiment en 2019,



Zone d'activités des Boulaies

- **Planète Mat** (négoce de matériaux écologiques) bâtiment relais en cours de construction en 2018,
- **Savonnerie de la Chapelle** (savons et cosmétiques naturels) bâtiment relais en cours de construction en 2018.

Deux petites parcelles (1 300 et 1 800m<sup>2</sup>) sont disponibles en décembre 2018, deux contacts sont en cours pour leur commercialisation.

### Zone d'Activités des Boulaies – Mâle – Val-au-Perche

Elle est située sur l'axe stratégique de la RD 923 reliant La Ferté-Bernard et Nogent-le-Rotrou.

Les parcelles commercialisées :

- **Pelletier - KOSSI** (tailleur de pierre) en 2017,
- **Transports TBL Lenfant** (transport, entrepôt, logistique) en 2018,
- **TVI Olivier SINEAU** (maintenance et dépannage de véhicules lourds et utilitaires) bâtiment relais livré, pour l'intérieur, en décembre 2018, les extérieurs en 2019.

Il reste trois parcelles à commercialiser de 3 972 m<sup>2</sup>, 3 189 m<sup>2</sup>, 3 213 m<sup>2</sup>.

L'entreprise TVI Olivier SINEAU, dans le cadre de son développement, souhaite acquérir la parcelle joutant son bâtiment relais (3 972 m<sup>2</sup>). Cette vente se concrétisera en 2019.

## LES COMMERCES

La compétence administrative concernant la gestion du commerce est détenue par les communes. Cependant, les anciennes Communautés de Communes du Val d'Huisne et du Pays Bellêmois ont souhaité soutenir les communes en permettant le maintien de commerces prioritaires. Pour éviter la disparition d'un commerce de restauration sur la commune de Saint-Germain-de-la-Coudre, l'ex Val d'Huisne avait acquis et restauré les murs du local situé au 7 rue de la Coudre. En 2018, la Communauté de Communes a renouvelé le bail commercial de la société locataire la Potinière, le nom commercial de la Tête Noire. Afin de sauvegarder la dernière boulangerie sur la commune d'Igé, l'ex Pays Bellêmois avait acquis et engagé des travaux de rénovation de la boulangerie située 35 rue du Mans. Les locataires actuels sont M. et Mme Poilpray.

Le 15 novembre 2018, le Conseil Communautaire a souhaité poursuivre cette mission et a délibéré pour une conservation de la compétence commerce de proximité par les communes. La politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire :

- Le commerce de proximité, les activités de service et libérales, en dehors de la santé, restent de la compétence des communes ;
- La Communauté de Communes peut apporter un soutien financier aux Opérations Collectives de Modernisation des Activités Artisanales et Commerciales ;
- La Communauté de Communes peut intervenir pour le soutien aux activités commerciales ou des opérations de maintien sur demande expresse d'une commune du groupement sur validation du projet par la commission économique et délibération du Conseil Communautaire ;
- La Communauté de Communes est compétente pour les surfaces de vente supérieures à 1 000 m<sup>2</sup>, seuil à partir duquel le projet doit passer en CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial).

## LABO EMPLOI

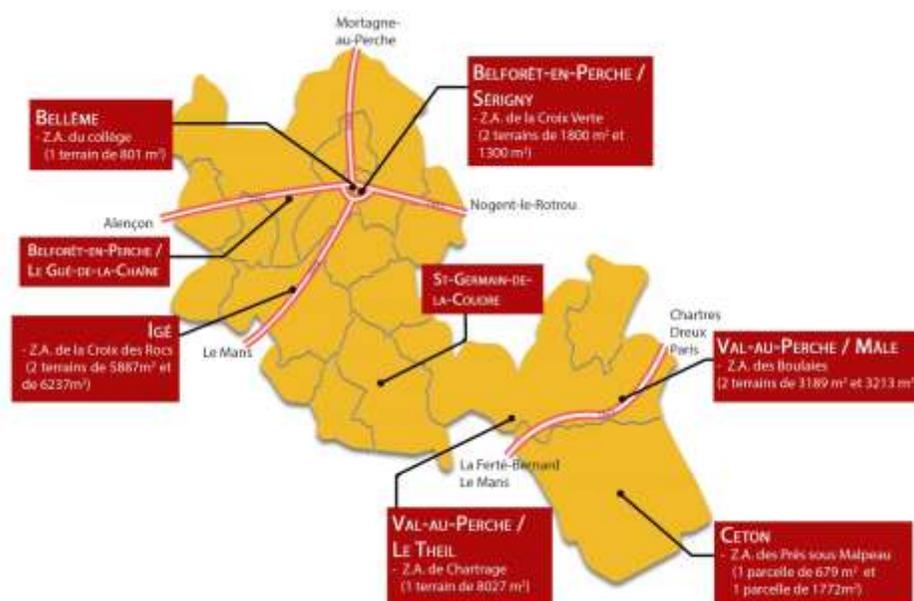
Labo emploi est une association qui a vu le jour en novembre 2018 à l'initiative de Véronique LOUWAGIE, députée de la 2ème circonscription de l'Orne à laquelle appartient la CdC.

Le taux de chômage dans l'Orne est à un niveau historiquement élevé à 9,2 %.

Selon les chiffres de l'Insee parus en mai 2018 8,9% de la population active française se trouve aujourd'hui au chômage (2,6 millions de personnes), mais certains secteurs d'activité rencontrent des difficultés à recruter.

Sur ce constat, l'association Labo Emploi souhaite cartographier en temps réel les besoins des entreprises. Cette cartographie permettra une analyse plus fine des besoins et d'organiser des formations plus territorialisées et adaptées à la demande.

La CdC a participé à une première réunion de lancement de la démarche en 2018.



### Les zones d'activités

#### Zone d'Activités des Champs de la Barre - Ceton

- Parcelle commercialisée : **Entreprise CHAUVEAU** (terrassément) en 2018.
- **Ceton Parfum** (conditionnement de parfum), située sur la ZA des Champs de la Barre était en activité entre 1980 et 2002. En avril 2002, un sinistre total de type incendie a détruit l'ensemble du site. La société exploitante n'a jamais procédé au nettoyage du site. La Communauté de Communes n'est pas propriétaire du site. Néanmoins, pour améliorer l'image de la Zone d'Activités, une étude est en cours pour déterminer le niveau de pollution des sols et estimer le coût d'un rachat et d'une dépollution de la friche.

#### Recherche et développement de foncier économique

Le solde de terrains d'activités aménagés et disponibles sur le territoire est réduit et ne permet plus de répondre aux demandes de grandes parcelles sur des Zones d'Activités stratégiques et correspondant aux demandes de visibilité sur des axes à grande circulation :

- Zone d'Activités de la Croix des Rocs à Igé : 3 lots disponibles
- Parc d'Activités du Collège à Bellême : 1 lot en négociation (800 m<sup>2</sup>)
- Zone d'Activités de la Bruyère : 1 lot disponible (8 000 m<sup>2</sup>)
- Zone d'Activités de Ceton : 1 lot disponible (10 000 m<sup>2</sup>)
- Zone d'Activités de la Croix Verte (tranche 1) Belforêt-en-Perche : 2 lots en négociation (1 800 m<sup>2</sup> et 1 300 m<sup>2</sup>)
- Zone d'Activités des Vaux-Gombert-Ceton : 1 lot disponible (10 000 m<sup>2</sup>)



Le Club d'entreprises

Sur l'agglomération bellêmeoise, pour répondre à ces demandes et renouveler son stock de grandes parcelles visibles commercialisables, la Communauté de Communes a pris contact avec le cabinet **EGIS**, maître d'œuvre de la première tranche de la Zone d'Activités de la Croix Verte (visibilité : 4 600 véhicules jours). En effet, dans le cadre du contrat de maîtrise d'ouvrage contracté en 2008 par l'ex Communauté de Communes du Pays Bellêmeois, l'engagement avait été pris sur l'aménagement des deux tranches.

Ces échanges ont permis la programmation d'un planning d'aménagement sur 2019-début 2020.

Sur le secteur Val d'Huisne, une recherche foncière de parcelles aménageables le long de la Route Départemental 923 (visibilité : 6 200 véhicules jours) a été amorcée en 2018.

Deux secteurs ont été mis en lumière par cette réflexion :

- Des parcelles situées sur Mâle (Val-au-Perche), dans la continuité de la Zone d'Activités des Boulaies, permettraient une continuité du développement économique. Des contacts sont en cours avec les propriétaires en 2018. Toutefois, ces parcelles ne sont actuellement pas zonées dans le PLUi pour du développement économique.
- Des terrains situés sur Ceton, zonés dans le cadre du PLUi pour du développement économique. Les terrains concernés ont été présentés à l'entreprise **TRANSPORT CATHELINEAU**, installée sur Val-au-Perche, et qui souhaiterait s'agrandir.

## ANIMATION ET COMMUNICATION ÉCONOMIQUE

- **Rencontre des Vice-Présidents et développeurs économiques du Pays du Perche Ornaïs**

Le Pays du Perche Ornaïs a initié un travail en commun entre les 4 CdC Hauts du Perche / Mortagne au Perche / Cœur du Perche / Collines du Perche Normand sur les actions de promotion du développement économique.

Plusieurs pistes de réflexion étaient envisagées en 2018.

- **Club d'entreprises**

La CdC souhaite, par le biais de soirées thématiques, aider les entreprises à se fédérer autour d'un club. En 2017, une soirée était proposée sur le thème "En finir avec le déclinisme : nos atouts pour entreprendre".

En 2018, une nouvelle rencontre était organisée sur la découverte de la méthode "AGILE". L'approche agile est issue des approches « projets » innovants visant à produire rapidement une valeur ajoutée efficace pour le client, à travers une organisation recentrée sur la place de l'individu dans l'entreprise. Cette rencontre a réuni une vingtaine d'entreprises.

Les entreprises industrielles vont rejoindre le club de la Ferté-Bernard dans le cadre de territoire Industrie.

## Espace Public Numérique (EPN)

L'Espace Public Numérique poursuit son activité en 2018 avec :

**129** usagers

**37** ateliers proposés sur Bellême et Val-au-Perche

**41** rendez-vous individualisés.

L'Espace Public Numérique (E.P.N.) est un service proposé en collaboration avec la Région Normandie.

Il a pour objectif de proposer un accès au numérique sous forme d'ateliers ou d'accès libre à tout public. Ce service est situé à l'Élabo les lundis à Bellême et le vendredi à Val-au-Perche.

Des dépannages informatiques et internet sont proposés, sur demande, à une heure convenant à l'utilisateur (rendez-vous personnalisés).



Inauguration de l'Élabo

## TIERS LIEU « L'ÉLABO »

Le 7 novembre 2018, le télécentre de Bellême s'est transformé en « Élabo » et a ouvert ses portes après quelques mois de travaux.

L'Élabo est un espace numérique de pointe comprenant :

- **un télécentre** (location de box pour sessions de travail d'indépendants ou de télétravailleurs),
- **un Espace Public Numérique** (centre d'animation et de découvertes des usages numériques et internet pour les particuliers),
- **un espace de co-working** (espace ouvert de travail et de networking pour les professionnels),
- **une salle de réunion** ou de formation,
- **un FabLab** (atelier de fabrication numérique, d'expérimentation technologique et de découverte des pratiques digitales), qui s'adresse à des publics très différents : bricoleurs, étudiants, architectes, professionnels, scolaires, personnes en formation...

Les élus de la CdC des Collines du Perche Normand ont souhaité faire du Numérique un axe stratégique innovant pour accroître l'attractivité du territoire, susciter l'innovation, l'esprit d'entreprise et la création de valeur ajoutée nouvelle sur le territoire, et créer de nouveaux services, pour les professionnels, les scolaires, les actifs, les porteurs de projets...





En pleine action au FabLab !

Des travaux ont donc été entrepris pour faire évoluer le site en « Tiers Lieu », pour un budget de près de 40 000 € (incluant les travaux et l'achat des machines du FabLab), financés avec l'aide du Conseil Départemental, de la région Normandie et de l'Europe.

De nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année, à destination des particuliers, des associations, des professionnels ou encore des scolaires.

**7** nouveaux contrats de télétravail signés.

**4** adhérents Élabo supplémentaires (entreprises).

L'utilisateur doit s'acquitter de la somme de 2 € pour bénéficier d'un atelier. Ce service est gratuit pour les demandeurs d'emploi, les allocataires RSA et les mineurs.

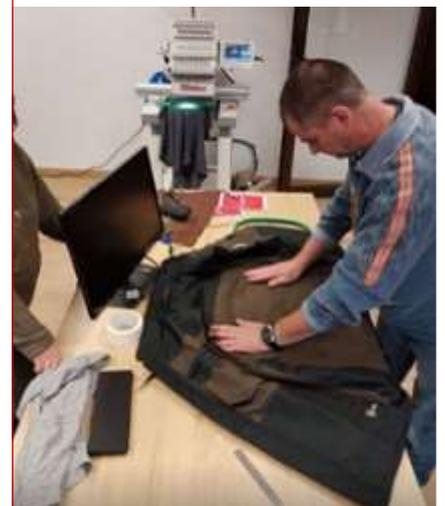
L'Élabo a également permis d'aider des entreprises (industrie, services, tourisme), sur les questions numériques :

- Visibilité sur internet (réseaux sociaux, référencement de site internet, installation de modules multi-langues sur un site internet),
- Communication (newsletter),
- Amélioration de l'accès à internet (migration vers le wimax),
- Ateliers de formations sur :
  - La dématérialisation des marchés publics,
  - La facture électronique .



Les ateliers et animations suivants ont été proposés à l'Élabo :

- Intervention du Manoir de Courboyer « Le Perche au fil du temps »,
- Accueil de rendez-vous avec la CCI et avec Crescendo (accompagnement à la création d'entreprises et portage salarial),
- Intervention auprès de jeunes Français et Allemands (jumelage),
- Trois animations avec la Mission Locale,
- Portes ouvertes avec les agents, puis avec les entreprises.



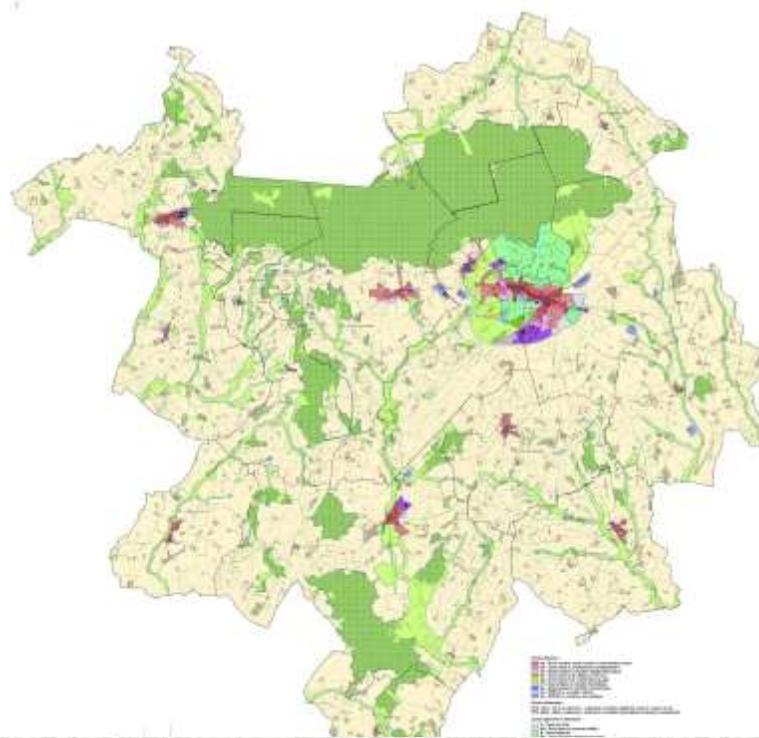
# AMÉNAGEMENT - ENVIRONNEMENT VOIRIE - URBANISME

## Environnement

Concomitamment à l'élaboration du PLUi du Pays Bellêmois, une commission Haies a été mise en place afin de protéger les haies de son territoire et de gérer et maîtriser les demandes de suppression de haies.

Composée d'élus et de techniciens, la commission se réunit avec le propriétaire pour étudier ensemble la recevabilité de la demande d'arrachage et le projet de replantation systématique qui en découle. La commission se charge ensuite du bon déroulement de l'opération autorisée et en suit son achèvement dans le temps.

En 2018, la commission s'est réunie quatre fois. Le linéaire de haies supprimé s'élève à environ 570 m. Cependant, près de **620 m** ont été replantés, permettant ainsi de préserver le patrimoine bocager du territoire.



Le PLUi du Pays Bellêmois validé en 2018

L'ex-Communauté de Communes du Pays bellêmois avait réalisé entre 2013 et 2016 un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** pour les 16 communes de son territoire.

### **Ce PLUi a été validé en début d'année 2018 par la Communauté de Communes fusionnée.**

La nouvelle Communauté de Communes des Collines du Perche Normand n'étant que partiellement couverte par des documents d'urbanisme, il a été décidé d'élaborer un nouveau PLUi à l'échelle du nouveau territoire. Les enjeux de la réalisation d'un tel document sont importants puisqu'il s'agit du développement et de l'attractivité du territoire.

Ce document offrira la possibilité de fédérer l'ensemble des 16 communes (dont deux communes nouvelles) de la CdC autour d'un outil de planification réglementaire commun, indispensable pour permettre son développement. Un important travail de concertation avec les élus locaux et la population est prévu pour la réalisation de ce document, qui démarra début 2019.

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Hilaire-sur-erre a été approuvé le 28 juin 2018 et est exécutoire depuis fin septembre 2018.

## DÉCHETTERIES ET ORDURES MÉNAGÈRES

**2** déchetteries sont implantées sur le territoire de la Communauté de communes à Bellême et Val-au-Perche.

### • Site de Val-au-Perche

Géré par le SICTOM de Nogent-le-Rotrou

La déchetterie est ouverte 25h par semaine. Un agent de la Communauté de Communes accueille le public le lundi de 13h30 à 17h30, et les mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le samedi 17h15).

La Communauté de Communes met à disposition deux agents affectés à ce service, selon une convention conclue entre le SICTOM et la CdC. Les frais de personnel sont intégralement remboursés par le SICTOM.

### • Site de Bellême

Géré par le SMIRTOM du Pays du Perche Ornaïs

La déchetterie est ouverte 54 heures par semaine.

La création d'un nouveau site a été actée par le SMIRTOM : une nouvelle déchetterie située sur un terrain jouxtant la zone d'activités de la Croix Verte devrait ouvrir ses portes en 2019.

## SPANC

Pour son service public d'assainissement non collectif, la Communauté de Communes a contracté un marché public avec la société Topo Etudes pour les prestations de contrôle des installations individuelles de l'ensemble du territoire. Ce service permet d'effectuer les diagnostics des installations existantes et les contrôles de conception liés à la réalisation d'installations neuves et à la réhabilitation de l'installation existante.

- 89** diagnostics pour vente ont été réalisés en 2018,
- 233** contrôles périodiques,
- 44** contrôles de conception,
- 36** contrôles de réalisation liés aux installations neuves.

DEPENSES		RECETTES	
Chap 011 (fournitures administratives, affranchissement, fournitures, photocopies)	1 542,70 €	Contrôles	32 025 €
Honoraires (Topo études)	31 797,63 €	Amortissements	237,97 €
Amortissements	237,97 €	Reprise sur provision	1 553,30 €
<b>TOTAL</b>	<b>33 578,30 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>33 816,27 €</b>



### 3 ZONES DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Elles sont organisées sur le territoire avec un service différencié.

#### ZONE 1 - Bellême

Ramassage porte à porte une fois par semaine  
Taux TEOM : 15,5 %

#### ZONE 2 - ex Pays bellêmois

Apport volontaire  
Taux TEOM : 9,10 %

#### ZONE 3 - ex-Val d'Huisne

Apport volontaire  
Taux TEOM : 10,23 %

Le Taux d'enlèvement global des ordures ménagères a représenté :  
une recette de **980 604 €** pour une facture annuelle de **980 116€**.

## VOIRIE

Un inventaire complet de l'ensemble des routes intercommunales sur le territoire a été réalisé en 2017. Le territoire comprend **340 KM** de voirie. Ces voies ont fait l'objet d'un classement en fonction de leur état pour envisager une réalisation échelonnée des travaux.

**380 000 €** consacrés à la voirie en 2018.

En parallèle des enveloppes d'investissement, les opérations « nids de poule » se sont poursuivies, avec une enveloppe de **20 000 €**.

## PROMOTION DU TERRITOIRE

L'Office de Tourisme du Perche en Normandie a été présent sur

### 11 salons et foires

- Salon international du tourisme de Nantes
- Salon international du tourisme de Rennes
- Salon des blogueurs de voyage
- Mans'art
- Fête de la nature à St-Léonard-des-Bois
- Workshop au Haras du Pin
- Comice agricole de Sillé-le-Guillaume
- Foire du Mans (Emplacement pris en charge par OT de l'Orne)
- Fêtes normandes à Evreux
- Workshop à L'Aigle
- Fêtes de la randonnée à Eguzon

La documentation est diffusée ainsi que la carte touristique du Perche pour promouvoir notre territoire ainsi que celle de l'ensemble du Perche. Sur certaines opérations de communication l'Office de Tourisme a associé des producteurs et prestataires touristiques pour disposer d'une accroche plus percutante.



# Tourisme - Communication



Le blog de Péripléties

## UNE MARQUE DE DESTINATION

La Communauté de Communes a lancé en juillet sa marque de destination « Le Perche en Normandie » dont l'objectif est de participer à la promotion du territoire, en termes d'attractivité touristique et économique. Cette marque a été réalisée par la société Machin Bidule du Mans. « Le Perche en Normandie » est une marque déposée auprès de l'INPI.

Afin de faire vivre cette marque et la diffuser largement, la CdC s'est lancée durant l'automne dans une démarche d'ambassadeurs de territoire, permettant d'identifier les acteurs touristiques, économiques (entreprises, artisans, commerçants) ou agricoles qui souhaitent contribuer à la promotion du territoire. Elle est destinée prioritairement à celles et ceux qui participent à la promotion du territoire à travers des salons, foires...

**15 ambassadeurs** se sont déjà engagés dans cette démarche.

L'Office de Tourisme organise la venue de blogueurs sur le territoire. En 2018, nous avons accueilli deux blogueurs : Péripléties (camping-cariste) et le Petit explorateur (patrimoine – nature). L'accueil de ces blogueurs a pu se faire grâce au partenariat des prestataires touristiques du territoire (chambres d'hôtes, restaurants, site de visites...). Nous avons également associé les offices de tourisme du Perche ornais pour proposer un parcours plus large autour des richesses du Perche en Normandie.

Le budget promotion représente **8 500 €**.



L'équipe tourisme avec les ambassadeurs au salon d'Évreux

## UN OFFICE DE TOURISME DYNAMIQUE

La fréquentation a été stable avec **11 727** visiteurs guichet sur les deux sites d'accueil. On aurait pu penser à une baisse, compte tenu du caractère exceptionnel de l'année 2017 avec le passage de Bellême dans l'émission du Village Préféré des Français. La bonne fréquentation de cette année, où nous faisons presque aussi bien qu'en 2017, est encourageante.

## ANIMATIONS, BOUTIQUE ET MINI-GOLF

En 2018, le service tourisme a proposé une nouvelle activité pour découvrir la forêt de Bellême de façon ludique et originale : la **canirando**. Cette activité est avant tout une opération de communication et de valorisation du territoire. Notre partenaire est basé à Saint-Symphorien en Sarthe.

**6** déclenchements de prestation ont pu aboutir, pour **un coût de 2 400 €**.

L'Office de Tourisme a également reconduit les balades attelées sur Bellême les vendredis de l'été, pour un **budget de 750€**.

Les balades de l'été se sont déroulées du 20 juillet au 17 août 2018.

**5** balades réparties sur le territoire ont rassemblé **197 participants** pour 555 € de recette.

L'Office de Tourisme a renouvelé la balade contée d'Halloween qui a fait guichet complet avec plus de **70 participants**.

La recette de ces animations, cumulée à celle de la boutique de l'Office de Tourisme et des entrées du mini-golf de Bellême, représente **13 759 €**.

**Taxe de séjours : 8 315€** rapportés à la collectivité en 2018.

## Communication

### Impression et édition papier

2ème «édition du bulletin inter-communal « Inter'Actu ».

Budget : 1 980 €

### Salons

La CdC s'est associé à la commune de Belforêt-en-Perche pour participer au salon de l'immobilier à Paris.

Budget : 2 742 €

### Site internet

En 2018, la CdC a dû conserver les deux sites historiques des anciennes CdC, la refonte n'étant pas encore aboutie.

Budget : 140 €



**Accueil**

02 37 49 63 51

accueil@perchenormand.fr

**Direction générale des services**

02 37 49 63 51

direction@perchenormand.fr

**Comptabilité - finances- budget**

02 18 00 01 06

comptabilite@perchenormand.fr

**Ressources humaines-Carières**

02 18 00 01 08

ressources.humaines@perchenormand.fr

**Achats-Marchés publics**

02 18 00 01 04

achats@perchenormand.fr

**Equipements**

02 18 00 01 09

equipements@perchenormand.fr

**Santé et développement  
économique**

02 18 00 01 03

economie@perchenormand.fr

**Numérique-Tiers lieu**

06 26 63 44 55

numerique@perchenormand.fr

**Tourisme**

02 37 49 60 55

tourisme@perchenormand.fr

**Communication**

02 37 49 97 87

communication@perchenormand.fr

**Environnement- Voirie**

02 18 00 01 03

urbanisme@perchenormand.fr

**Maison de Service Au Public et TAD**

02 37 49 61 88

service.public@perchenormand.fr

**Ecoles et services périscolaires**

02 37 49 97 86

scolaire@perchenormand.fr

02 37 49 60 54

**Multi-accueil**

02 37 53 56 60

creche.lesptitsloups@perchenormand.fr

**RAMPE, LAEP**

02 37 53 56 62

rampe@perchenormand.fr

laep@perchenormand.fr

**Médiathèques**

02 37 49 66 36

mediatheques@perchenormand.fr

**Piscines**

02 37 29 71 82

piscines@perchenormand.fr

**Déchetterie**

02 37 49 67 81

**SMIRTOM**

02 33 25 55 87

**SICTOM**

02 37 29 68 56

**SPANC**

02 18 00 01 04

spanc@perchenormand.fr